

Avis d'Appel d'Offres N° 10/2022

Maintenance de la plateforme supportant le SI de la Banque Nationale Agricole

La Banque Nationale Agricole se propose de lancer un appel d'offres ayant pour objet la maintenance de la plateforme supportant le SI de la Banque Nationale Agricole.

La participation à l'appel d'offres est ouverte à égalité de condition à toutes les personnes physiques ou morales établies en Tunisie, disposant d'un service après-vente et habiletés à maintenir les éléments matériels et logiciels sus indiqués.

Ainsi, chaque soumissionnaire participant devra présenter une attestation délivrée par la société IBM (International Business Machines Corporation) l'autorisant à entretenir les parties hardware et software de la plateforme supportant le SI de la banque objet du présent appel d'offres 10/2022.

S'agissant d'un marché en lot unique, toutes les prestations seront attribuées à un seul soumissionnaire.

Les soumissionnaires intéressés par cet appel d'offres, doivent retirer le cahier des charges auprès de la B.N.A « Secrétariat Permanent de la Commission des Marchés, Immeuble BNA sis à 14 Rue de Syrie, 14^{ème} étage, Tunis -1002 », et ce, à partir de la date de publication de cet avis, contre le versement de la somme de 200,000 dinars dans le compte N° 953.2148.2148.03 (ouvert à l'agence BNA Succursale de Tunis) et le dépôt d'un formulaire à remplir et à signer sur place.

Les offres doivent être envoyées par voie postale, sous pli fermé recommandé avec accusé de réception ou par Rapid Poste ou déposées directement, contre décharge, au Bureau d'Ordre Central de la B.N.A – Avenue Mohamed V, 1002 Tunis, au plus tard le **05/05/2022 à 11 H 00** ; date et heure limite de réception des offres (le cachet du bureau d'ordre central faisant foi).

Elles doivent être présentées comme suit : Une enveloppe fermée libellée au nom de Monsieur le Directeur Général de la BNA, et portant la mention : " **A NE PAS OUVRIR- APPEL D'OFFRES N° 10/2022 « Maintenance de la plateforme supportant le SI de la Banque Nationale Agricole** »

Cette enveloppe devra contenir :

- ✘ Les pièces administratives énumérées au niveau de l'article 9 du cahier des charges
- ✘ La caution provisoire de **vingt mille dinars (20.000,000 dinars)**
- ✘ Une enveloppe : portant la mention " dossier technique" (Cf. article 9 du cahier des charges)
- ✘ Une enveloppe : portant la mention "Dossier financier" (Cf. article 9 du cahier des charges)

Les petites et moyennes entreprises sont appelées à fournir, au niveau de leurs offres, une caution bancaire sous peine de rejet.

L'ouverture des plis se tiendra en séance publique le **05/05/2022 à 14 H 00** à la tour B - Immeuble EPI (ancien local de la BAD), 14 Rue de Syrie (SPCM 14^{ème} étage).

Les offres doivent être rédigées en langue française. Les soumissionnaires seront liés par leurs offres pendant 90 jours à compter du lendemain de la date limite de réception des offres.